

# mayotte



# 1



## Une station sous perfusion à tous les niveaux...

Depuis des mois, la Direction de Mayotte la 1ère détourne une prétendue “opportunité d’évolution” pour imposer un système d’exploitation assumé.

Des salariés sont propulsés “ponctuellement” responsables d’édition... et se retrouvent à faire tourner seuls tout un service sans aucune perspective. La réalité est brutale. Un seul salarié effectue journalièrement le travail de trois personnes.

Aucune reconnaissance, aucune compensation, aucun cadre officiel. Les compétences sont là, le service est rendu – mais les droits, eux, sont ignorés. Ce n’est pas de la montée en compétences. C’est du travail dissimulé sous couvert de “test”.

**Le SNJ de Mayotte la 1ère refuse que cela se reproduise et dit STOP au bricolage permanent. Assez des économies faites sur le dos des équipes et au mépris quasi-institutionnalisé !**

### LE SNJ EXIGE IMMÉDIATEMENT :

- Le comblement des postes vacants ;
- La régularisation contractuelle systématique de chaque remplacement ;
- Une rémunération à la hauteur des responsabilités exercées, sans délai ;
- Des conditions de travail normales : un responsable d’édition par journal ou magazine, pas un salarié épuisé pour tout assumer.



### PRÉCARITÉ AU WEB : ÇA SUFFIT !

Le SNJ dénonce avec force la situation inacceptable vécue par les salariés du web à France Télévisions Mayotte.

Alors que le “web first” devait incarner l’avenir et devenir le projet phare du groupe, la réalité est tout autre : le service web repose presque exclusivement sur des contrats précaires. Des CDD qui s’enchaînent, des collègues maintenus dans l’incertitude permanente, sans perspective, malgré leur engagement quotidien et leur rôle essentiel dans la production de l’information.

Comment prétendre construire une stratégie numérique ambitieuse avec des équipes précaires ? Comment faire fonctionner durablement un service entier sans aucun CDI ?



Qu'advient-il si ces confrères trouvent un CDI ailleurs après tant d'années d'incertitude sur leur avenir professionnel à Mayotte la 1ère ?

**Cette situation n'est plus tenable.** Le risque est trop grand pour les équipes déjà étriquées qui vont devoir aussi s'occuper du traitement des informations sur le Web.

### **NOUS EXIGEONS AUSSI :**

- L'intégration immédiate des journalistes affectés web ;
- La fin du recours systématique aux contrats précaires ;
- Une véritable reconnaissance des compétences et de l'investissement des équipes numériques.

Les salariés du web ne sont pas des variables d'ajustement. Ils participent pleinement à la mission de service public et méritent la stabilité, la reconnaissance et le respect de leurs droits.

### **LE MIRACLE QUOTIDIEN DE LA RADIO**

Aujourd'hui, faire un journal radio relève trop souvent du système D. Manque d'organisation, absence de préparation : tout repose sur une seule personne, le présentateur, livré à lui-même.

À lui de tout faire. Préparer les lancements, improviser des interviews en direct sans angle clair... se retrouver avec des interviews parfois sans lancement du tout.

Résultat : le journaliste doit aller chercher seul les informations, éplucher les communiqués, fouiller sur internet pour tenter de produire un contenu cohérent.

La charge mentale commence dès l'aube pour les matinales : découpage d'interviews, montages, rédaction des conducteurs, relances des invités pour les directs... une accumulation de tâches qui dépasse largement un cadre de travail normal.

**Et au-delà :** l'anticipation réelle des absences.

**AU SERVICE DES ARCHIVES,** deux mois sans remplacement après un congé maternité : perte de contenus, surcharge, épuisement. Voilà le résultat de la gestion des équipes à Mayotte la 1ère.

**Le SNJ affirme que l'expérience n'est pas une monnaie d'échange. L'engagement des salariés n'est pas une variable d'ajustement.**

**Ce manque de moyens et d'anticipation met en péril les conditions et la qualité de vie au travail des salariés de la station et nuit directement à la qualité de l'information.**

Finalement, ce sont aussi les auditeurs, les internautes et les téléspectateurs de Mayotte qui en paient le prix fort.

Informé correctement demande du temps, de l'organisation... et des équipes adéquates. Nous les réclamons !

**Le SNJ est et restera mobilisé aux côtés des salariés pour défendre l'emploi, les conditions, la qualité de vie au travail et l'avenir du service public audiovisuel à Mayotte.**

À Mayotte, le 18 mai 2026

